

Les descendants de Sulpice



Gilles Griveaux x Françoise Dureau

vente par Gilles Griveaux de terre
sur Saint Martin de Lamps
en date du 18 mai 1782

AD 36 - 2E_3025

luy, comme possession le Saisine d'abord. C'est ainsi que
 From^e obligé. Rien de fait by s'effe de dit le Roy
 au Muséum de Paris No^e 10. pour que l'année de sept cent
 quatre vingt deux le dix huit de june de mes aprestuiz
 l'personnes de Louis Vannier, potier d'ain le d'afitsainfaintes
 trois l'utelles d'immuents long les deux l'ute d'ette
 ville l'effe. De s'ours les voisins au d'ignité qui ont
 au l' d'ites parties d'ed vis infessio in fides de l'
 l'ignité f'issant l'ordonn^e f'au f' l'ignité aprest future
 f'ite

Gille Grivease

Barret

Secr. Royal l'apostolique



Controle Scelle Jusque a lever le premier

May Juin 1782 ceu trente sols pour

Le Centime trente deux sols six

Deuxième Latier

1 10
1 12
3 26